



COLLÈGE ALBERT LE GRAND A.S.B.L.

Rue René Magritte, 7

1348 Louvain-la-Neuve

BELGIQUE

Charte du Collège

Le présent document, décrit l'esprit de notre résidence et sa mission. Il donne un bref aperçu de ce qui la structure et définit son identité et ses aspirations. Cette version entre en vigueur « *ad experimentum* », en date du 15 septembre 2025, elle doit être définitivement approuvée par le Conseil d'Administration de l'association « Collège Albert le Grand ».

Les aspects pratiques de la vie au Collège sont décrits dans un document supplémentaire, le R.O.I. (Règlement d'ordre intérieur), qui, avec les Conditions Générales et la Charte du Collège, définit les devoirs et obligations des résidents durant leur séjour.

I Les Dominicains, le Collège et sa mission

Administré par l'Ordre des Prêcheurs (Dominicains), le Collège Albert le Grand (CAleG) est une résidence internationale dont l'objectif principal est de favoriser la rencontre d'étudiants de cultures, langues, religions et domaines d'étude différents.

Son projet s'articule autour de trois axes majeurs :

1. la prise au sérieux des études afin de favoriser l'émergence de citoyens responsables et attentifs notamment aux questions liées à la justice et à la paix ;
2. l'expérience de la vie fraternelle dans un contexte multiculturel ;
3. la proposition d'un chemin de croissance spirituelle dans le respect des convictions de chacun.

Le saint patron du Collège est Albert le Grand, un frère dominicain, théologien et scientifique, ayant vécu au XIII^e siècle. Inspirés par cet exemple, les Prêcheurs sont voués à la création de ponts entre la recherche scientifique, l'art, la culture et la foi. Pour eux, il n'y a pas d'opposition entre celle-ci et la raison. Elles sont comme deux ailes indispensables permettant à un être humain d'approcher la Vérité. Une des devises de l'Ordre est d'ailleurs : « VERITAS ».

II Les trois piliers

1 L'Étude

Une grande importance est accordée à la création des conditions favorables à la réussite des résidents, en procurant des espaces privés et communs confortables ainsi qu'une salle d'étude spacieuse, mais aussi en assurant une grande disponibilité de l'encadrement afin d'aider chaque étudiant à résoudre les problèmes humains, administratifs ou académiques qu'il pourrait rencontrer. En contrepartie, la Direction du Collège attend que les résidents prennent leurs études au sérieux et qu'ils y investissent le meilleur d'eux-même.

L'inscription au CAleG implique la participation au cycle S.A.S. (Société, Art & Spiritualité) composé de six à huit rencontres dont le programme est communiqué en début d'année académique et dont l'objectif est d'inviter les résidents à s'ouvrir à d'autres champs de connaissance que ceux de leurs disciplines respectives.

2 La Vie fraternelle

Chaque « calégien » est invité à cultiver sa différence et à recevoir celle des autres comme un cadeau, dans la bienveillance, la délicatesse, l'ouverture d'esprit et le respect de l'intimité de chacun. Cette **convivialité** s'exprime en particulier lors des célébrations et repas communautaires qui jalonnent l'année et soulignent les temps forts du calendrier liturgique mais aussi dans le cadre d'activités diverses organisées par les étudiants eux-mêmes.

La participation aux repas communautaires repris au calendrier officiel du Collège fait partie des engagements contractuels de tous les résidents.

3 La Vie spirituelle

Un soin particulier est apporté à l'éveil des étudiants à la dimension intrinsèquement spirituelle de chaque être humain. A cette fin, l'Aumônerie invite régulièrement la communauté à participer aux activités organisées spécifiquement à son intention ainsi qu'aux célébrations proposées par les frères du Couvent Fra Angelico. Un accompagnement individuel est également proposé aux étudiants qui le souhaitent.

Une fois par quadrimestre, par groupe de trois ou quatre, les résidents préparent avec l'Aumônier la messe du dimanche soir selon un calendrier établi à cet effet en septembre et en février. Les membres du groupe qui a préparé la célébration se rendent disponibles pour assurer le service du temps de convivialité organisé à sa suite et auquel sont invités tous les participants.

Au Collège Albert le Grand, les Dominicains accueillent chez eux des étudiants, doctorants et stagiaires aux profils très variés. Dans un mouvement d'attention et d'enrichissement réciproques, le respect des convictions de chacun implique naturellement que les résidents partagent certains aspects de la foi qui anime leurs hôtes.

III Le blason du Collège

Le blason du Collège représente ses objectifs et ce qui le motive. Il est divisé en deux parties :

- La partie gauche est composée de trois barres diagonales rouges et de trois livres ouverts. Le chiffre trois est traditionnellement considéré comme le chiffre de la perfection, et le rouge est la couleur de la passion. Les trois barres rouges diagonales font référence à la passion ultime pour ce que les livres représentent, c'est-à-dire la connaissance. Elles reflètent également les trois valeurs nécessaires pour progresser dans la connaissance : la joie, le dévouement et la persévérance. Les trois livres, placés l'un au-dessus de l'autre, se réfèrent au processus progressif d'acquisition de la connaissance jusqu'à sa perfection. Ils représentent également les trois valeurs principales sur lesquelles toutes les universités européennes ont été fondées : la recherche désintéressée de la vérité, la liberté d'expression et de recherche, et le respect accordé aux chercheurs.
- La partie droite représente les armoiries dominicaines, combinant une croix fleurdelisée noire et blanche sur des champs noirs et blancs. La division nette entre le noir et le blanc fait référence à la qualité de l'esprit, qui, dans la recherche de la vérité, est capable de faire des distinctions appropriées entre le bien et le mal, la vérité et le mensonge. La croix au milieu représente la croyance que la Vérité n'est pas seulement un terme philosophique, mais qu'elle a un caractère très personnel.